

Ajoutez votre titre ici



Bilan semestriel de la section CFDT Amadeus

Toute l’équipe de la CFDT vous souhaite de très bonnes vacances d’été. Même pendant cette trêve estivale, l’équipe reste mobilisée pour vous informer et défendre vos intérêts individuels et collectifs.

Contactez-nous

Voici notre bilan à mi-année :

La Négociation Annuelle Obligatoire 2022, n’ayant pas abouti à un accord signé malgré nos efforts et propositions

Inégalités entre femmes et hommes

Suivi de l’accord avec la commission égalité professionnelle
Défense et réduction d’inégalités
Organisation d’un café virtuel le 8 mars pour la journée des droits des femmes

Participation active au sein des commissions obligatoires (CSSCT, économiques, égalité professionnelle, logement, formations et des marchés), ainsi que dans les groupes de travail du CSE
Suivi de la consultation obligatoire sur la stratégie de l'entreprise
Accompagnement de nos collègues représentants du personnel d'Amadeus France dans le cadre de la fusion avec Amadeus sas, leur permettant d'étayer leurs négociations.
Suivi de l'accord pour l'Insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
Suivi de l'accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC)
Tutoriels sur l'utilisation des outils HR (Workday, fiche de paie)

A venir:

Consultations obligatoires sur :
- la situation économique et financière de l'entreprise
- la politique sociale

Négociations concernant :
- L'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
- La Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)

Intégration de nos collègues Amadeus France en août
Contribution au groupe qui travaille sur un projet visant à refondre le système de « Rates » du CSE en vigueur



Congrès du syndicat F3C Côte d'azur

Notre Syndicat F3C Côte d'Azur, verra son congrès se tenir avant la fin de l'année. La date et le lieu seront déterminés courant juillet. Tous les adhérents auront la possibilité de s'exprimer et de voter via le porteur de mandat de leur section pour déterminer les membres du futur Bureau Syndical.



50ème congrès fédéral de la CFDT

Le 50ème congrès confédéral CFDT de Lyon vient de se terminer. Laurent Berger a été réélu Secrétaire Général, le vote du rapport d'activité a été voté à 89,54 % (contre 83,36 % à Rennes il y a quatre ans) et la résolution générale a été adoptée à 90,91 % des mandats. Ce congrès n'a pas manqué de débats, y compris sur les retraites, sujet fort du moment. C'est au total, 15 amendements qui ont été retenus au débat :

Collectifs de proximité
ADOPTÉ 54.94%
Contrat d'accompagnement Fédérations-URI-Syndicats
REJETÉ 75.39%
Politique de formation confédérée et mutualiste
REJETÉ 59.69%
Nouvelles formes de militantisme
REJETÉ 82.5%
La cotisation syndicale
REJETÉ 83.97%
Partage équitable de la valeur dans l'entreprise
ADOPTÉ 51.49%
CET - CETU
REJETÉ 76.22%
Maitrise des dépenses mutualisées en matière de COG
REJETÉ 69.72%

Retraite, expérience de vie et âge moyen de liquidation
ADOPTÉ 67.5%
Tiers lieux et locaux syndicaux
REJETÉ 58.41%
Mandats successifs dans les CSE
ADOPTÉ 92.93%
Droit souple
REJETÉ 76.98%
Unions territoriales TPE
REJETÉ 82.41%
Impôts sur les successions et donations
REJETÉ 68.13%
L'Europe de La Défense
ADOPTÉ 87.99%

Le résultat du vote a permis de modifier le document « résolution générale » que nous vous invitons à lire car il résume les valeurs de la CFDT.

L’ensemble des candidats du Bureau National ont été élus. Pour l’Union Régionale Interprofessionnelle (URI) PACA Stéphane Mollet a été réélu avec 98,02% des mandats.